



## Syndicat Départemental de Loire-Atlantique

Monsieur Yannick Le ROUZIC  
Directeur Opérationnel BSCC  
NOD 44/85  
4, rue du président Herriot  
CS89018  
44090 Nantes Cedex 1

A Nantes, le Vendredi 18 septembre 2020,

### Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Notre Syndicat départemental dépose un préavis de grève illimitée qui débutera le lundi 28 septembre 2020 à partir de 5H00 couvrant l'ensemble des personnels, fonctionnaires, contractuels de droit public ou privé, cadres ou non cadres, des sites de Paimboeuf et Chauvé.

Ce préavis est motivé par les revendications suivantes :

1. Pour une organisation de travail qui respecte l'équilibre vie privée-vie professionnelle du personnel avec une prise de service à 8h30 pour Paimboeuf et 8h45 pour Chauvé. Pour les deux sites une pause de 20min et non pas une méridienne de 45 min, des repos hebdomadaires glissants du lundi au vendredi, avec une fin de service à 15h50 pour Paimboeuf et 16h05 pour Chauvé.
2. Pour la cédésation de tous les précaires (CDD, intérimaires) afin de combler les postes vacants en particulier sur Chauvé.
3. Pour un seul jour de sécabilité et non deux.
4. Pour une diminution de la charge d'imprimés publicitaires sur les tournées de Chauvé et les deux tournées de Paimboeuf T25 et T29 afin de prendre en compte le temps pour effectuer les gestes barrières.
5. Pour une prime FA d'un montant maximum en reconnaissance des efforts fournis pour faire face à l'accroissement des colis de ces derniers mois et celui de fin d'année dans un contexte pandémique.

La CGT souhaite être reçue dans le cadre de ce préavis.

Veillez croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de notre considération.

Pour la CGT FAPT 44

Sylvain LAMBLOT  
Secrétaire Général